



Union Nationale de  
l'Apiculture Française



Paris, le 12 Janvier 2012

## CONFERENCE DE PRESSE

### Moratoire sur les OGM et apiculture

La Confédération Paysanne, l'Union Nationale de l'Apiculture Française, la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels, et les Faucheurs volontaires seront reçus Vendredi 13 janvier 2012, par des représentants du Ministère de l'environnement et du Ministère de l'agriculture pour s'entretenir du renouvellement de l'interdiction de la culture du maïs MON810.

A la sortie de leur rendez-vous, ils vous convient à un

**« Point Presse »**  
**Vendredi 13 Janvier à 15h30**  
devant l'entrée du Ministère de l'environnement  
Hotel de Roquelaure  
246, Boulevard Saint-Germain -75007 Paris

Depuis une décision de la Cour de justice de l'Union Européenne de septembre 2011, le miel contenant du pollen de maïs MON810 ne peut plus être commercialisé faute d'autorisation de ce pollen dans l'alimentation. Fin novembre, le Conseil d'Etat annulait l'interdiction de la culture du MON810.

Malgré les annonces du gouvernement se voulant rassurantes, la filière apicole et les citoyens ont des raisons de s'inquiéter d'un retour des OGM dans les champs en 2012, et ont demandé à être reçus par les ministères en charge du dossier. Le point presse rendra compte de cet échange.

#### CONTACTS PRESSE

**Guy Kastler** : 06 03 94 57 21 Confédération Paysanne

**Olivier Belval** : 06 20 06 50 40 Président de l'Union Nationale de l'Apiculture Française

**Nicolas Guintini** : 06 60 61 79 28 Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

**Jacky Berrahil** : 06 33 40 29 02 Faucheurs Volontaires